



Affiche 13/11/20  
10 13/02/21

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 NOVEMBRE 2020

Le CM s'est réuni ce jeudi 12 novembre 2020, à 20 heures à la Mairie de Rurange-Les-Thionville.

Membres en exercice : 18 (suite à la démission de Mme HILGER Corinne, conseillère municipale)

Votants (présents et procuration) : 18

Présents : M. Pierre ROSAIRE, Norbert BALTAZAR, Jean-Luc BALTZLI, Alexandre MALGRAS, Marcel PINS, Clément ROMANOWSKI

Mmes Danièle DOSSIN, Martine LELIEVRE, Géraldine ROCHE, Sonia STROTZ

Procurations : M. Joël COLLOTTE procuration à Mme Sonia STROTZ

M. Alain DEPENWEILLER procuration à Mme Martine LELIEVRE

M. Gilles MAZELIN procuration à Mme Danièle DOSSIN

M. Gilbert RONCALLI procuration à M. Jean-Luc BALTZLI

Mme Francine CAJELOT procuration à M. Clément ROMANOWSKI

Mme Francine CHUBERRE procuration à M. Marcel PINS

Mme Marie-Laurence NION-COUPRIE procuration à M. Norbert BALTAZAR

Mme Marie SALETTI procuration à Mme Géraldine ROCHE

Secrétaire de séance : Mme Danièle DOSSIN

Date de la convocation : 6 novembre 2020

A l'ouverture de la séance, M. Le Maire demande le rajout d'un point « Attribution du 13<sup>e</sup> mois au personnel communal »

### **Approuvé à l'unanimité.**

1) Il est demandé au CM d'approuver le Procès-Verbal du CM du 22 octobre 2020.

### **Approuvé à l'unanimité.**

2) Attribution du lot VRD marché école élémentaire

Le Maire informe le CM que la Société Générale Constructions titulaire du lot GROS ŒUVRE/VRD pour le marché de l'école élémentaire a cessé son activité au 31 juillet 2020.

Il est nécessaire de refaire un appel d'offres, pour continuer et finir la réalisation de ce lot pour la partie VRD.

Le dossier de consultation a été publié le 27 octobre 2020 sur la plateforme de dématérialisation : <http://marchespublics-matec57.fr>.

Après analyse et ouverture des plis, le marché est attribué à **l'entreprise STRADEST** pour un montant de **50 333.51€ HT**.

**Adopté par 17 voix pour et 1 abstention**

### 3) Modification du lot de chasse

Suite aux observations de Monsieur Sébastien SCHLEGEL, adjudicataire du lot de chasse où il apparaît que la surface boisée soit erronée, actuellement 210 ha 86 a 30 ca et après vérification celle-ci est de 150 ha 11 a 74 ca

Après consultation de la commission consultative de chasse, le lot de chasse s'établira, à compter du 2 février 2021 à :

468 ha 64 a 34 ca dont 150 ha 11 a 74 ca de forêts

Au prix de 8.000 €

Le prix de la location de la chasse sera révisé chaque année en fonction de la variation du prix de blé de fermage.

### **Adopté à l'unanimité**

### 4) Décision modificative n°2

Suite aux explications de M. Baltazar, adjoint aux finances, il est proposé une modification budgétaire au BP 2020 en section de fonctionnement :

Chap 011	Article 6247	- 8 045 €
Chap 014	Article 739211	+ 8 045 €

### **Adopté par 17 voix pour et 1 abstention**

### 5) Création d'un poste d'adjoint d'animation

Le CM se prononce sur la création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet 26.22h/semaine pour assurer les fonctions d'ASEM à l'école maternelle à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

### **Adopté à l'unanimité**

### 6) Attribution du 13<sup>e</sup> mois au personnel communal

Le Maire propose au CM de se prononcer sur l'attribution du 13<sup>e</sup> mois au personnel communal. Cette décision, prise à la demande du Comptable public, vise à compléter les délibérations prises à ce sujet les 27 février 1998 et 26 juin 1998.

La décision doit faire référence à l'article 111-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

Les modalités d'attribution restent inchangée.

### **Adopté à l'unanimité**

Vu pour être affiché le 13 novembre 2020 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.



Le Maire  
Pierre ROSAIRE